REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction de la politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel Bureau : Examens, Concours et Diplômes Complexe d'enseignement agricole BP 79 31326 CASTANET TOLOSAN Tél. : 05 61 28 84 03	NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N99-2126 du : 22 NOVEMBRE 1999 Classement :
	LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE à Messieurs : les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt
OBJET : Information sur les recueils de sujets d'examens de l'Enseignement technique agricole diffusés par le Centre National de Promotion Rurale (CNPR).	
DATE DE MISE EN APPLICATION : immédiate	
PLAN DE DIFFUSION : Administration centrale - diffusion B Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. Inspection générale de l'agriculture Conseil général de l'agronomie Inspection de l'enseignement agricole Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Etablissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat **POUR INFORMATION :** Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public	

La présente note de service a pour objet d'informer les établissements d'enseignement agricole publics, privés, les services régionaux de formation et de développement, l'inspection pédagogique que le CNPR diffuse comme l'an passé les recueils de sujets d'examens de l'enseignement technique agricole.

Les commandes de recueils devront être adressées au CNPR en utilisant le bon de commande ci-joint et selon les modalités de paiement précisées dans cette note.

Toute commande doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'agent comptable du CNPR.

Les recueils de sujets d'examens relatifs à la session 1999 seront disponibles au CNPR au cours du mois de novembre 1999.

L'attention des chefs d'établissement et des enseignants doit être attirée sur l'intérêt pour chaque enseignant de disposer, dans le souci d'une bonne préparation des élèves aux examens, de l'ensemble des sujets d'examens relatifs aux formations dispensées.

Pour faciliter l'utilisation de ces annales, les recueils des sujets sont diffusés par option à l'exception du :

- **CAPA rénové – CAPA traditionnel**
- **BEPA option : Services - option : Animalerie**

Edgar LEBLANC
Sous-Directeur
de la politique des formations
de l'enseignement général
technologique et professionnel